



**N°35**  
**16/11/2023**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

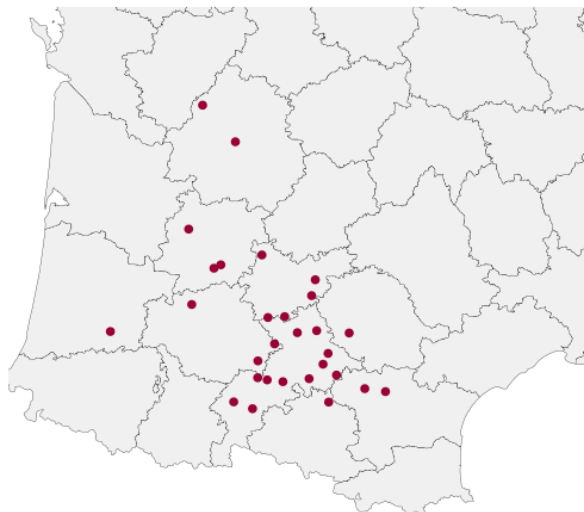
## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : risque moyen. Le vol s'intensifie cette semaine. Vigilance la semaine prochaine sur l'ensemble des départements du Centre et Est du territoire.
- **Larves de grosses altises** : réaliser un contrôle de la présence de larves dans les pétioles.

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **17 observations**.



Réseau d'épidémiologie colza Aquitaine / Ouest Occitanie



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

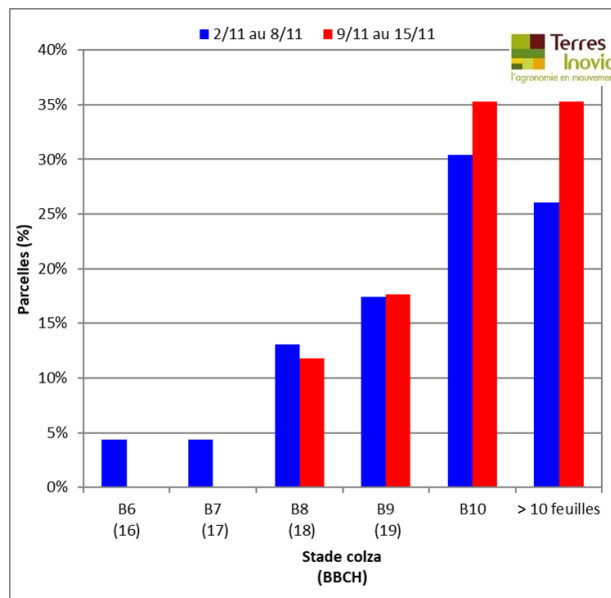


**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

L'ensemble des parcelles est compris entre 8 et plus de 10 feuilles, dont 70 % au moins à 10 feuilles. Suite aux pluies abondantes, en particulier sur la façade atlantique et l'ouest 24 et plus globalement sur l'ensemble du territoire, il est utile de repérer les situations d'hydromorphie et d'évaluer dans quelques semaines l'état des racines.



**Rappel** : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

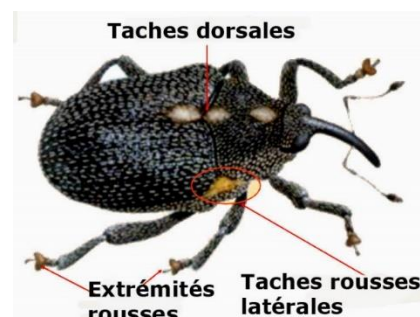
Les histogrammes des semaines du 05 au 11/09 et du 12 au 18/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

### • Charançon du bourgeon terminal

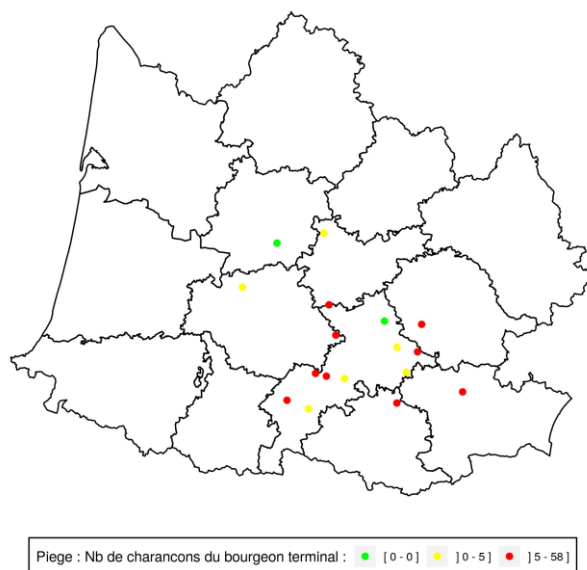
Cette semaine, 15 parcelles sur 17 suivies font état de la présence du charançon du bourgeon terminal. 9 parcelles font état de captures significatives, c'est-à-dire à partir de 5 individus capturés (Cf. carte). La pression continue de s'intensifier sur le territoire cette semaine sur l'est du territoire (absence de données sur la moitié ouest)..

On note des captures exceptionnellement hautes et particulièrement tardives ; un fait inhabituelles par rapport aux observations des années précédentes.

Suite à la demande du SRAL (Service Régional de l'Alimentation) Occitanie, le lien direct vers l'outil d'aide à la décision « Estimation parcellaire du risque lié aux charançons du bourgeon terminal » n'est plus disponible dans ce bulletin.



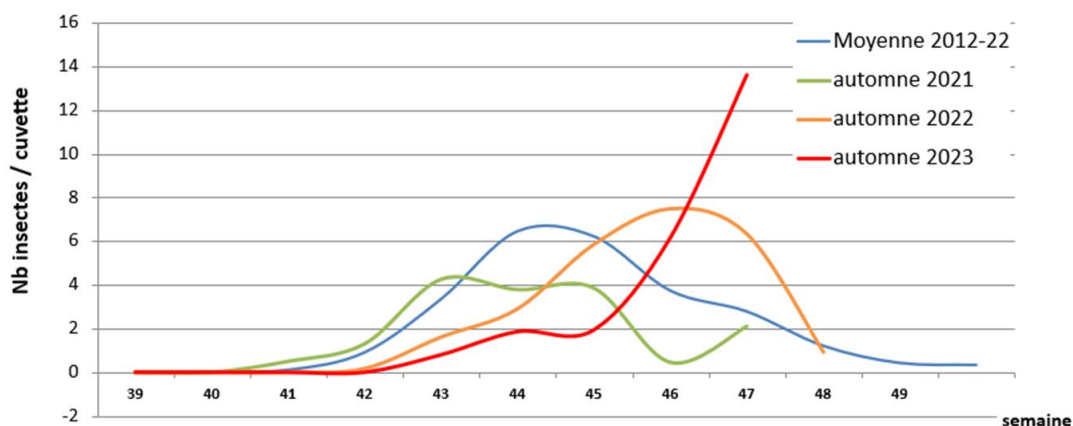
Parcelles observées du 2023-11-08 au 2023-11-15



Cartographie des piègeages de charançons du bourgeon terminal du 09 au 15 novembre

## Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



### Dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal en 2023, comparée aux dynamiques pluriannuelles

**Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH 31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

**Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1<sup>ères</sup> captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite)  
Photos Terres Inovia

#### **Evaluation du risque : risque élevé. Le vol s'intensifie encore cette semaine.**

L'essentiel des premières captures significatives ont eu lieu la semaine dernière. Nous sommes donc actuellement dans une phase de risque élevé, tandis que les captures atteignent cette semaine des niveaux inhabituellement élevés.

Rappelons que le risque n'est effectif que 8-10 jours après les premières captures significatives.

- **Larves de grosses altises (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Aucun signalement cette semaine

La mise en place des tests Berlèse permettra dans les prochains jours une analyse plus précise de la situation.

Un premier contrôle sur la présence des larves est désormais préconisé sur l'ensemble du territoire, en particulier sur l'ensemble des colzas à moins de 10 feuilles, et n'ayant pas fait l'objet d'une intervention contre le charançon du bourgeon terminal.

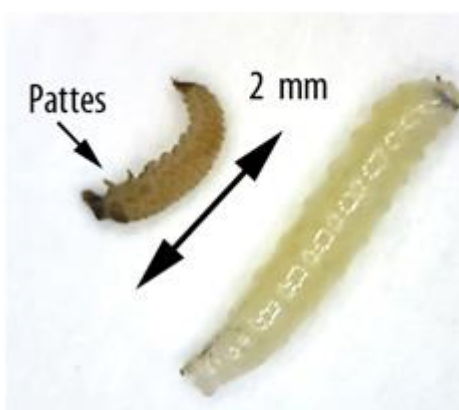
Attention à la confusion avec les larves de diptères, nombreuses cette année.

**Période de risque :** du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif de risque :** 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlèse, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 2 à 3 larves par plante.



Stades larvaires de grosses altises L1, L2, L3 Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite). Photo Terres Inovia.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".